



N°17 / SEPT. 2026

FORÊTS VIVANTES

Les Bakas, chasseurs-cueilleurs vivant dans la forêt du bassin du Congo

A la une

AGIR POUR LES FORÊTS ET LES COMMUNAUTÉS

Un principe guide les actions du WWF, en France et dans le monde : la "conservation inclusive". Le vivant est menacé là où les sociétés humaines souffrent. Ainsi, partout où nous agissons pour la nature, nous œuvrons pour des enjeux humains forts : équité d'accès aux ressources, durabilité des modes de vie, implication prioritaire des peuples autochtones, des femmes, des jeunes et des populations rurales...

Du Haut-Maroni en Guyane aux forêts communautaires du bassin du Congo, en passant par l'appui aux communes de l'Hexagone par le Fonds Nature Impact, le WWF France agit au plus près des territoires, avec et pour les communautés locales. Par exemple, le projet CIBEL déploie au Cameroun, au Gabon, au Congo et à Madagascar, des mesures de conservation qui associent les communautés locales et leur permettent d'en tirer des bénéfices socio-économiques.

Dans plus de cent pays, nos équipes collaborent avec des nationaux. Dans l'Etat d'Amazonas par exemple, nous appuyons nos collègues brésiliens qui accompagnent les associations de producteurs dans une production durable de caoutchouc sauvage, permettant ainsi la conservation de vastes espaces forestiers.

Le WWF s'appuie également sur des politiques sociales : nous disposons de standards et de lignes directrices en matière de droits humains, des peuples autochtones, de lutte contre les discriminations de genre ou de résolution des conflits, pour garantir que chaque projet soit mis en œuvre avec la pleine implication et le consentement libre, informé et préalable des communautés locales. Le travail est immense et complexe, mais les outils sont en place.

La mission du WWF, conférée par ses donateurs, est claire : préserver le vivant. Ensemble, préservons le vivant, pour tous et avec tous. ■



Yann Laurans,
Directeur des
Programmes du
WWF-France

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

 [Pour en savoir plus](#)

02 | Protéger les hauts lieux

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des “hauts lieux”. Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

Hexagone



LIBÉRÉ, DÉLIVRÉ : LE BOIS DE HAILBAT



De gauche à droite : Damien Aumaître du CEN Lorraine, Simon Bailly du WWF France et Hugo Roussel de Libre Forêt

À Jaulny (Meurthe-et-Moselle), le WWF France a soutenu le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour acquérir une forêt de 21 ha d'un seul tenant : le Bois de Hailbat. Situé en lisière d'un massif classé Natura 2000 et présentant un fort potentiel d'accueil de la biodiversité, ce site sera laissé en libre évolution pendant 99 ans via un bail emphytéotique confié à l'association Libre Forêt. Ce projet repose sur une gouvernance partagée (CEN Lorraine, Libre Forêt, commune, Conseil départemental, PNR de Lorraine) et ambitionne un suivi scientifique à la hauteur des enjeux, incluant des inventaires naturalistes et un suivi du bois mort afin d'évaluer la résilience du massif face au changement climatique. Des visites pédagogiques encadrées permettront aussi de sensibiliser scolaires et étudiants. Les premières réalisations sont déjà en cours : l'acquisition a été faite par le CEN Lorraine en décembre 2024, de même que la finalisation du bail emphytéotique

entre le CEN Lorraine et Libre Forêt ; le suivi de placettes permanentes (protocole PSDRF) a été mis en place en 2026 ; le plan de gestion est à paraître en 2027.

Le soutien à cette acquisition a été permis grâce à un legs, fait au WWF par Monsieur Grassin en signalant sa volonté d'agir pour la protection des forêts françaises. Un souhait exaucé en sa mémoire et qui offre une riche biodiversité forestière aux générations futures. ■



Pour en savoir plus sur les projets de transmission au WWF, recevoir une brochure d'information ou un conseil personnalisé, contactez Sophie Delvert : sdelvert@wwf.fr / 06 61 17 68 94

www.wwf.fr/transmettre



Pour en savoir plus

Hexagone



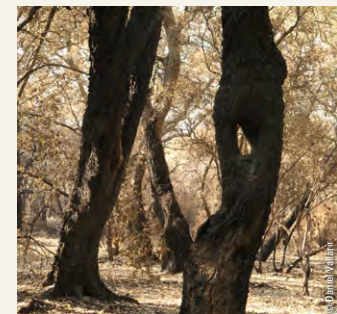
INCENDIES DE FORÊTS 2026 : ET APRÈS ?

Les incendies de forêt, désormais plus fréquents, plus intenses et plus étendus, touchent désormais tout l'Hexagone. Le changement climatique crée les conditions favorables à leur propagation et à leur intensification, tandis que près de 90 % des départs de feu restent liés aux activités humaines, principalement à des accidents et des imprudences.

La prévention reste notre premier levier. Une véritable culture du feu de forêt, pour tous, partout et toute l'année, doit nous amener à agir autrement : mieux gérer les abords des habitations, adapter la gestion des milieux naturels et aménager le territoire différemment afin de réduire les départs de feu et de faciliter la lutte.

Au-delà des conséquences humaines, ces incendies détruisent durablement les habitats naturels, parfois essentiels à des espèces menacées, et relâchent en quelques heures entre 50 et 200 tCO₂e par hectare que les forêts avaient mis des décennies à stocker. Certains impacts sont irréversibles, notamment lors de grands incendies répétés. La restauration des forêts demandera au moins 30 ans, et bien davantage pour retrouver un écosystème forestier riche en biodiversité.

Face à cette nouvelle réalité, le WWF France appelle à renforcer les politiques de prévention, à accélérer l'adaptation de la gestion des forêts et des territoires au changement climatique, à poursuivre les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à mieux comprendre, suivre et protéger les zones à forte valeur pour la biodiversité, particulièrement sensibles aux incendies. ■



Après le feu, les fantômes noircis des arbres. Certains survivront, mais qu'en est-il des milliers d'autres espèces ?



Pour en savoir plus

Nouvelle-Calédonie



La situation insulaire de la Nouvelle-Calédonie fait qu'elle possède une biodiversité unique : elle abrite la plus forte densité au monde d'espèces endémiques, incluant plus de 2 600 espèces de plantes vasculaires.

Les feux de forêt sont depuis longtemps identifiés comme une menace majeure pour cette biodiversité.

FEUX DE FORÊT, À NOUS D'AGIR

Chaque année en Nouvelle-Calédonie, environ 20 000 hectares partent en fumée. Derrière ces chiffres, c'est aussi la biodiversité, l'eau et le patrimoine unique du territoire qui disparaissent. Pourtant, le feu n'est pas une fatalité : l'immense majorité des incendies en Nouvelle-Calédonie sont d'origine humaine et peuvent donc être évités.

C'était tout l'enjeu de la campagne lancée par le bureau du WWF France en Nouvelle-Calédonie, avec le soutien de l'ADEME Pacifique. Son objectif : rappeler que prévenir les incendies, c'est protéger à la fois notre garde-manger, notre ressource en eau et nos habitations... et une nature extraordinaire.

Afin de toucher le plus grand nombre, la campagne a déployé une stratégie multicanale associant vidéos, témoignages, contenus pédagogiques, affichage urbain, publications digitales, visuels schématiques et relais dans la presse locale autour d'un message simple : « Éteignons le risque, protégeons nos forêts ».

En parallèle, un jeu de piste destiné aux enfants a été développé pour sensibiliser les plus jeunes à cette problématique majeure du territoire.

Un travail de plaidoyer se poursuit également auprès des institutions afin de renforcer la prise en compte de la gestion des incendies dans les politiques publiques locales. ■

 [Pour en savoir plus](#)

POUR UNE APPROCHE STRATÉGIQUE DES FEUX

Le WWF a participé à la rédaction d'un article dans la revue *Pacific Conservation Biology* qui dresse un paysage large et actualisé du sujet incendie et biodiversité en Nouvelle-Calédonie.

Cet article synthétise les régimes de feu, leurs impacts sur la biodiversité et les politiques actuelles de gestion des incendies. L'augmentation de la fréquence et de l'étendue des feux du fait des activités humaines a contribué à la dégradation des écosystèmes originels, favorisant une végétation pyrophyte et menaçant une végétation pyrophyte et menaçant une extinction des centaines d'espèces. Les stratégies de gestion actuelles, largement axées sur les interdictions de brûlage et les interventions d'urgence, se sont révélées insuffisantes.

Le WWF a notamment contribué à une cartographie fine des incendies en milieu tribal, révélant sur 10 ans plus de 600 feux près de la tribu de Gohapin, dont la moitié est de superficie inférieure à 1 ha et souvent non détectés par les satellites. Ces données soulignent l'importance des feux de petite taille, sous-estimés mais cruciaux dans la fragmentation des écosystèmes forestiers locaux.

Cet article plaide entre autres pour une participation plus large de la société civile, une gestion reconsidérant les pratiques de brûlage traditionnelles kanaks et une amélioration de la capacité d'action sur les feux en milieu naturel, afin de préserver cette biodiversité exceptionnelle. ■



Individu de bois bouchon – *Retrophyllum minus* (EN) – brûlé par le feu de Prony en janvier 2025, espèce micro-endémique au sud de la Grande Terre

 [Pour en savoir plus](#)

04 | Action phare : Fonds Nature Impact

ENSEMBLE,
MISONS SUR LE VIVANT

NATURE IMPACT

Le Fonds Nature Impact aide les propriétaires forestiers désireux d'agir pour la biodiversité et le climat. Inspiré de la logique innovante des paiements de pratiques bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général, le fonds finance, depuis 2023 et par appel à projets, des actions exemplaires dans les forêts de l'Hexagone et de la Corse.

Hexagone



CINQ NOUVELLES ORE POUR LA BIODIVERSITÉ

En septembre 2026, six nouveaux projets lauréats ont été sélectionnés par le Fonds Nature Impact, pour un montant total de 2,3 M€. Moins d'un an plus tard, les engagements pris par les porteurs de projets en faveur de la biodiversité se retrouvent matérialisés dans cinq Obligations Réelles Environnementales (ORE) de 99 ans (la sixième à signer en novembre), rédigées et signées en un temps record. Cela a été permis par les apprentissages du précédent appel à projets, des outils pédagogiques mis en place à destination des propriétaires et cocontractants ([note ORE](#), modèle d'ORE), et une acculturation grandissante aux ORE au sein de la profession notariale.

Du Grand Est jusqu'aux Pyrénées, les propriétaires forestiers de ces nouveaux projets s'engagent dans une gestion ambitieuse et exemplaire sur plus de 1 700 ha de forêts. Qu'il s'agisse de projets de gestion intégrative préservant au total plus de 7 600 arbres-habitats vivants, tenant compte des enjeux de continuité avec les milieux humides intra forestiers, ou mettant en libre évolution tout ou partie de la forêt pour répondre à l'urgence de sauvegarde de certaines espèces sensibles : tous ont comme point commun la volonté de léguer aux générations futures des forêts riches de vie, du sol à la cime d'arbres centenaires. ■



Visite de la forêt de Wildenstein lors de la journée de signature de l'ORE



**Le nouvel appel à projets
Nature Impact sera lancé
à la fin de l'année 2026.**

Rendez-vous sur le site internet
de [Nature Impact](#) pour
candidater !

Hexagone



VISITE DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE FORÊT



Pour la seconde fois, les équipes du WWF ont conviés les mécènes du Fonds Nature Impact en forêt, au plus près des actions concrètes qu'ils permettent de financer.

Fin mai, deux jours de visite se sont déroulés dans l'une des désormais 11 forêts accompagnées par le Fonds Nature Impact : la forêt du Bois de la Loge, en Moselle !

Nos mécènes, particuliers comme entreprises, ont pu observer par eux-mêmes la richesse de cette forêt et échanger directement avec son gestionnaire et propriétaire, ainsi qu'avec le Conservatoire d'Espaces Naturels et l'équipe forêt du WWF. Dans cette forêt mature de 40 hectares, le propriétaire met en place une trame de vieux bois fonctionnelle combinant pleine naturalité et vaste réseau d'arbres-habitats vivants durant 99 ans. A cela s'ajoute une gestion proche de la nature reposant sur l'exploitation de peu d'arbres de haute valeur économique, et une expérimentation à propos des flux de biomasse.

Ces journées ayant lieu lors des premières fortes chaleurs de l'année, chacun a pu apprécier la fraîcheur offerte par la forêt, illustration frappante des services rendus par les forêts à la société, moteur technique du Fonds Nature Impact. Un grand merci aux mécènes qui permettent au fonds d'agir concrètement. De nouvelles visites sont à prévoir très bientôt ! ■

 [Pour en savoir plus](#)

05 | Restaurer la biodiversité

Certains territoires sont aujourd'hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de tous leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise difficile, mais ô combien stratégique.

Madagascar



AVEC LES COMMUNAUTÉS DU MANAMBOLO

147 ha
restaurés par plantation



Restauration de mangroves par plantation par les communautés, ici une association de femmes

Le paysage Manambolo Tsiribihina, situé sur la côte ouest de Madagascar (Menabe), est d'une grande importance pour ses mangroves inscrites à la convention de Ramsar.

Depuis 2016, avec l'appui financier de l'AFD et le WWF France, le WWF Madagascar œuvre pour les conserver et les restaurer. Dans le cadre du programme CIBEL (tranche 2021-

26), financé par l'AFD toujours, des actions s'attaquent également à deux causes profondes de la dégradation des mangroves : leur envasement du fait de la dégradation des sols en amont des bassins versants et la pauvreté des communautés rurales qui en dépendent.

Depuis 2021, le WWF a par exemple accompagné le transfert de la gestion des ressources naturelles aux communautés locales (8 plans touchant 8 communes), facilité la structuration, le renforcement et la formation des organisations de la société civile. Les formations concernent, entre autres, la gestion des ressources, la restauration passive des mangroves et la surveillance de la déforestation. Enfin des actions de restauration sont financées : 147 ha de mangroves ont été restaurés par plantation et 386 ha par restauration passive ; 6 pépinières d'arbres de la forêt sèche ont été créées, tenues aujourd'hui par 12 pépiniéristes, en vue de la restauration active de 85 ha de forêts sèches, et 553 ha ont été restaurés de façon passive. L'objectif de 900 ha restaurés par le projet est d'ores et déjà dépassé. ■

 [Pour en savoir plus](#)

Hexagone



QUELLES PRIORITÉS DE RESTAURATION ?

Entré en vigueur en 2024, le règlement européen sur la restauration de la nature impose aux États membres de restaurer progressivement les écosystèmes dégradés. Pour les forêts, cela consiste à restaurer leur capacité à stocker du carbone, accueillir la biodiversité et mieux résister aux changements climatiques.

La France a lancé l'élaboration de son Plan National de Restauration de la Nature (PNRN), qui contiendra des objectifs, des mesures et des financements adaptés.

Pour le collectif inter-ONG pour les forêts, le projet soumis à consultation au printemps 2026 est encore insuffisant. Depuis 2025, nos contributions adressées au Gouverne-

ment appellent à renforcer l'ambition du PNRN en privilégiant la restauration des forêts existantes simplifiées ou dégradées, et la promotion des solutions comme la sylviculture à couvert continu, la libre évolution, la protection des vieux bois et un encadrement plus strict des coupes rases. Nous plaçons aussi pour une meilleure objectivation de l'état écologique des habitats forestiers, des cibles chiffrées et une gouvernance décentralisée permettant de faire remonter efficacement des projets des territoires. Face au risque de limiter le plan à la seule plantation d'arbres, nous appelons à ne pas se tromper de cible et poursuivrons notre mobilisation pour un plan ambitieux. ■



© Daniel Vallauri

 [Pour en savoir plus](#)

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

Hexagone



FSC : ANALYSE ET SUIVI DES ÉVOLUTIONS

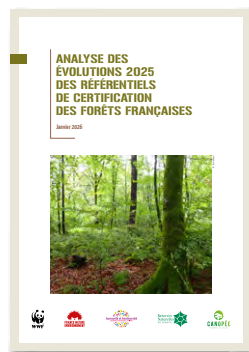


Ainsi, le référentiel FSC France, bien que perfectible, s'aligne majoritairement avec nos attentes en répondant partiellement ou totalement à 15 des 22 demandes concernant l'adaptation au changement climatique, les sylvicultures proches de la nature, la protection de la biodiversité, l'interdiction des pratiques dégradantes et le renforcement de la gouvernance. Au-delà de ses résultats, cette analyse fournit également une grille de critères qui nous sera utile en vue de la prochaine révision.

Le WWF poursuit désormais son implication dans le suivi de la mise en œuvre des nouvelles règles de certification au sein d'un groupe de travail mis en place par FSC France. ■

L'amélioration de la gestion forestière passe par des politiques publiques cohérentes avec la transition écologique, mais aussi par des outils capables de traduire les objectifs sur le terrain, tels que la certification forestière. En encourageant des pratiques plus respectueuses des écosystèmes et le dialogue entre les acteurs locaux, elle contribue à mieux concilier les multiples fonctions de la forêt.

Après avoir formulé en 2022 [les attentes des ONG environnementales](#) impliquées dans les processus de révision des référentiels de gestion forestière, nous avons publié début 2026 une analyse des évolutions adoptées.



[Pour en savoir plus](#)

Bassin du Congo



APPUYER LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE DANS LE TRIDOM

Le projet CIBEL, financé par l'AFD et piloté par le WWF France, soutient la foresterie communautaire au Cameroun, au Congo et au Gabon. 2026 marque la fin d'une première phase de 2,5 ans, avec des résultats significatifs.

Au Cameroun, 3 forêts communautaires ont été accompagnées pour réviser leurs plans de gestion. Des études socioéconomiques ont été menées dans 7 villages auprès de 2 500 personnes, analysant démographie, activités économiques et sociales, ainsi que les conflits Homme-faune. Des inventaires des ressources forestières (bois, produits forestiers non ligneux) ont couvert près de 15 000 hectares.

Au Congo, où la foresterie communautaire en est encore à ses prémices, CIBEL a formé 40 membres d'un groupe d'ONG locales via un partage d'expériences avec la République Démocratique du Congo, le Cameroun et le Gabon. Des consultations ont eu lieu dans 5 départements pour recueillir les besoins des communautés locales et populations autochtones.

Enfin, au Gabon, 20 personnes de 5 forêts communautaires ont été formées à la gestion de pépinières pour favoriser la reforestation, 27 à la cartographie et aux inventaires multi-ressources et 80 aux procédures administratives pour la vente de bois.

Le projet CIBEL poursuit son appui à la foresterie communautaire au Gabon, au Congo et au Cameroun jusqu'en 2027. ■



Participants à la formation des pépiniéristes dans la Province de l'Ogooué-Ivindo au Gabon



Visite de la pépinière de la forêt communautaire d'Ebyeng au Gabon

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.



BOIS DURABLE : LA COMMANDE PUBLIQUE À LA TRAÎNE

Alors que les achats responsables reculent dans les organisations, le nouveau rapport du WWF France fait un constat préoccupant sur le bois dans la commande publique : les achats publics peinent à intégrer des bonnes pratiques favorisant des achats de produits bois réellement durables.

Pourtant, des cadres juridiques existent pour guider les choix des acheteurs. Mais leur application opérationnelle reste complexe, malgré des outils existants comme l'intégration des critères environnementaux dans la notation des offres, ou encore le recours à des Analyses de Cycle de Vie (ACV). Il est urgent que la commande publique trace ses volumes d'achats de bois, et procède à la vérification du respect des clauses demandées.

Comment mesurer ses progrès sans données précises ? Collectivités, élu.e.s, responsables d'achats publics : connaissez-vous votre consommation de bois ? La provenance de vos achats ?

L'achat responsable ne se limite pas seulement à du bois local ou une certification

forestière. La commande publique doit montrer l'exemple en matière de durabilité.

Ce nouveau rapport rappelle les enjeux environnementaux derrière la consommation de bois et le contexte juridique. Des leviers d'action sont aussi proposés, qui doivent désormais être discutés entre les acteurs publics, les professionnels et les associations. ■



[Pour en savoir plus](#)

Hexagone



LA FORÊT SUR LA TABLE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A l'occasion des élections municipales, le WWF a souhaité souligner l'influence des maires en matière de transition écologique.

Dans 15 villes françaises de taille moyenne, des solutions concrètes ont été proposées pour la mobilité, l'alimentation, l'éducation à l'environnement, la lutte contre le changement climatique... Et la forêt ! Nous avons choisi deux villes, Pont-à-Mousson (54) et Obernai (67), parce qu'elles sont propriétaires d'une forêt, et que le document de gestion de celle-ci arrivera à son terme au cours du mandat.

Le WWF a donc analysé ce qui était mis en œuvre dans ces forêts de plusieurs centaines d'hectares, en termes de gestion, d'actions favorables à la biodiversité ou encore de dialogue local, et a formulé des suggestions d'actions. Celles-ci, chiffrées et argumentées, entre autres à partir du [référentiel des pratiques du Fonds Nature Impact](#), ont été envoyées aux listes candidates et ont pu être discutées lors d'un déplacement du WWF dans les territoires.

L'objectif d'interpeller des élus sur le sujet forestier est atteint. A présent, des échanges avec les nouveaux élus s'annoncent, tandis que les dossiers produits alimenteront des discussions avec d'autres communes en France. ■



Extraits des plans d'actions proposés pour les forêts de Pont-à-Mousson et Obernai par le WWF-France

[Pour en savoir plus](#)

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.



UNE GOUVERNANCE POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Fonds Nature Impact accorde une importance centrale à la qualité de sa gouvernance, garante de la transparence et de l'intérêt général. Outre son équipe opérationnelle dédiée et le Comité Exécutif du WWF France qui valide les décisions stratégiques, la gouvernance s'appuie sur deux instances clés : le Comité Technique et le Comité des Parties prenantes.

Le Comité Technique réunit experts forestiers, scientifiques et naturalistes, engagés pour trois ans. Réuni 7 fois depuis la création du fonds, il examine l'ensemble des outils techniques proposés par l'équipe technique, analyse les dossiers instruits des appels à projets, et priorise les projets retenus.

Le Comité des Parties prenantes rassemble des représentants du monde économique, de la société civile et des contributeurs financiers, engagés pour 2 ans. Réuni 5 fois depuis la création du Fonds, il accompagne son développement, veille à son bon fonctionnement, valide le rapport annuel et éclaire ses évolutions stratégiques.

Ensemble, ces comités garantissent la solidité et la crédibilité de Nature Impact, et nous les remercions chaleureusement pour leur engagement ! ■



Anne-Sophie LAJEUNESSE
Directrice de l'engagement - La Banque Postale



Dominique du PELOUX
Propriétaire forestier



Frédéric BIONDI
Direction Assurance inclusive et durable - CNP



Michaël WEBER
Sénateur et Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Conseiller régional Grand Est



Aurélien SAUTIERE
Directeur Exécutif - FSC France



Élodie PARRE
Directrice RSE - Bel



Maud LELIÈVRE
Présidente de l'UICN



Vincent PERROTIN
Directeur soutenabilité et engagement - FDJ United

Le Comité des parties prenantes

Pour en savoir plus

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

RÉDACTRICE EN CHEF : Luce-Eline Darteyron

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

» WWF France

Programme Forêt

Simon Bailly - sbailly@wwf.fr
Luce-Eline Darteyron - ledarteyron@wwf.fr
Anaïs Gentit - agentit@wwf.fr
Clément Lachaud - clachaud@wwf.fr
Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr



Bureau de Nouvelle-Calédonie

Hubert Géraux - hgeraux@wwf.nc
Solène Verda - sverda@wwf.nc
Yaelle Labigne - ylabigne@wwf.nc



Programme Partenariat avec le Secteur Public

Thomas Hassid - thassid@wwf.fr



Direction de la Communication

Mathilde Calvez - mcalvez@wwf.fr



Direction du Plaidoyer

Julie Marsaud - jmarsaud@wwf.fr



Direction des Libéralités

Sophie Delvert - sdelvert@wwf.fr



MAQUETTE : Sambou-Dubois



- Tout savoir sur le champ d'action "Forêts" du WWF
- Pour retrouver les numéros passés et s'inscrire à la lettre [Forêts vivantes](#)



© Texte WWF. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle doit mentionner le titre et créditer l'éditeur susvisé comme titulaire du droit d'auteur. Les marques WWF® et World Wide Fund for Nature® et le Symbole du panda 1986® sont la propriété de WWF-World Wide Fund for Nature (anciennement World Wildlife Fund).

WWF-France, 35/37 rue Baudin, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.